

**LA DEF-**  
**FENCE, ET IL-**  
**LVSTRATION DE LA**  
*Langue Francoyse.*

Par I. D. B. A.

Imprimé à Paris pour Arnoull'Angelier,  
tenât la Boutique au second pillier  
de la grand' sale du Palais.

1 5 4 9.

AVEC PRIVILEGE.

Ἰωάννης Δωρετός (Jean Dorat)

Εἰς κελτικῆς γλώσσας Ἀπολογίαν.

Εἰς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνησθαι περὶ πατρῶς,

Εἶπεν ἀμφοτέρων εὐεκτή χειρῶν.

"Ὡς δὲ κλέος μὲν ἄριστον ἀμύνησθαι περὶ γλώττης

Τῆς πατρῶς, κέρδιον γὰρ παρ' αὐτῶν.

Βελλεῖ, ὡς γούν σπυ πρῶτοναι φιλοπαιτρῶδες ἄνδρες

"Ἡκουσάν πατρῶς γῆς περὶ μαρούμενοι,

Οὕτως καὶ πατρῶς σὺ συναγγερίων περὶ γλώττης

Κληθὼν ἀεὶ σχήσεις ὡς φιλόπατρις ὄνηρ.

*L'auteur prie les Lecteurs de différer leur jugement  
jusques a la fin du Livre, et ne le condamner  
sans avoir premierement bien veu, et examiné ses  
raisons.*

Défense et Illustration

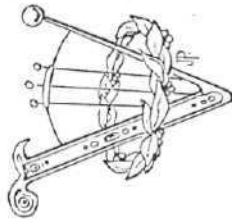
2



Armoiries et Devises de J. du Bellay.

A MONSIEUR LE RÉVÉRENDISSIME

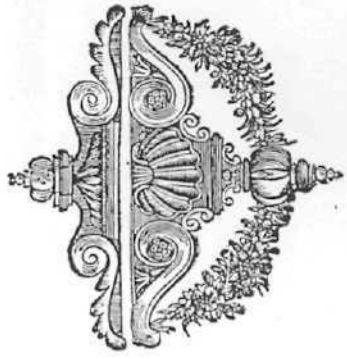
'CARDINAL DU BELLAY, S.



EU le personnage que tu jouës au spectacle de toute l'Europe, voire de tout le monde, en ce grand Théâtre Romain, veu tant d'affaires, et tels que seul quasi tu soutiens, ô l'honneur du sacré Collège, pécheroy-je pas (comme dit le Pindare Latin) contre le bien public, si par longues paroles j'empeschoy le temps que tu donnes au service de ton prince, au profit de la patrie et à l'accroissement de ton immortelle renommée ? Espiant donc quelques heures de ce peu de relais que tu prens pour respirer sous le pesant fais des affaires Françoises (charge vrayment digne de si robustes espauls, non moins que le ciel de celles du grand Hercule), ma muse a pris la hardiesse d'entrer au sacré cabinet de tes saintes et studieuses occupations : et là, entre tant de riches et excellens vœux de jour en jour dediés à l'image de la grandeur, pendre le sien humble et petit, mais toutesfois bien heureux s'il rencontre

quelque saveur devant les yeux de ta bonté, semblable à celle des Dieux immortels, qui n'ont moins agréables les pauvres présens d'un bien riche vouloir que les superbes et ambitieuses offrandes.

C'est, en effect, la Défense et Illustration de nostre langue françoise, à l'entreprise de laquelle rien ne m'a induit que l'affection naturelle envers ma patrie, et à te la dedier, que la grandeur de ton nom : à fin qu'elle se cache (comme sous le bouclier d'Ajax) contre les traits ennemiez de ceste antique ennemie de vertu, sous l'ombre de tes ailes. De toy, di-je, dont l'incomparable sçavoir, vertu et conduite, toutes les plus grandes choses, de si long temps de tout le monde sont expérimentées, que je ne les sçauroy' plus au vif exprimer, que les couvrant (suivant la ruse de ce noble peintre Timanie) sous le voile de silence. Pource que d'une si grande chose il vaut trop mieux (comme de Carthage disoit T. Live) se taire du tout que d'en dire peu. Reçoy donc avec ceste accoustumée bonté, qui ne te rend moins aimable entre les plus-petits, que ta vertu et auctorité venerable entre les plus-grands, les premiers fructs, ou, pour mieux dire, les premières fleurs du printemps de celuy qui en toute reverence et humilité baise les mains de ta R. S. Priant le ciel te départir autant d'heureuse et longue vie, et à tes hautes entreprises estre autant favorable, comme envers toy il a esté liberal, voire prodigue de ses graces. Adieu, de Paris, ce 15 de fevrier, 1549.



Thomas Scherlet  
 ART POÉTIQUE  
 FRANÇOIS  
 AU LECTEUR

AU LECTEUR

4 d'écrire, qu'ilz le facent avecques l'art. Gaignant l'un de cés deus poins, avec tant peu que tu voudras de ta faveur et bonne grace, je me tiendray assés recon-  
 5 plus grand de moitié. A dieu. A Paris le vingt-  
 settième de Juin. L'an de Salut 1548.

5 Ce que tu liras icy, lecteur, escrit en ta faveur touchant la bonne part de ce qui appartient a l'art de la Poesie Française, n'est autre chose qu'un tesmoingne de ma bonne volonté. Volunté dy-je que j'ai grande long temps a de voir, ou moins d'escrivains en ryme, ou plus de Poëtes François. Lesquelz voiant avilliz (1), et quasi ensevelis soubz l'obscure troupe de cés telz quelz escrivains (2), ne me suy peu garder d'écrire : a fin que cés gentillz 10 rymeurs par la congnoissance de l'art, qu'ilz pourront prendre de mon écriture, se gardent d'écrire, s'en congnoissans bien loin reculéz : ou s'ilz continuent

2. ce que B cc, que D E G cc, qu'E.
4. (dy-je) C D E F G.
5. longtempz à B.
6. escrivains B C D E F G.
7. avilez B C envieilliz D F envieilliz E G.
8. escrivains B escrivains C.

(1) La variante *avilez* est compréhensible, puisque le verbe *avilir*, *aviler*, n'a pas encore été supplanté par *avilir*; mais la variante *envieilliz* n'offre aucun sens, à moins qu'elle ne soit une forme fautive pour *envilliz* (M. Vaganay cite un exemple de Le Caron (1554), où ce verbe est employé.) (*Vocabulaire français du XVI<sup>e</sup> Siècle*, Paris, 1904, Halle, 1905, in-8.)  
 (2) Du Bellay n'est pas moins sévère pour la « tourbe » des mauvais poëtes. (*Def. et Illust.*, II, 2, p. 185-186.)

A L'ENVIEUX

5 *Qu'ay-je esperé de ce tant peu d'ouvrage,  
 Que ma plume a labouré cy dedans ?  
 Honneur ? nenny : je suis trop jeune d'ans (1)  
 Pour le gaigner, de savoir d'avantage.*

5 *Profit ? non plus : de tout tel labourage  
 Aujourd'buy sont les fruits peu evidens.  
 T'enseigner ? moins : je say très yeux ardens  
 Ne s'éclaircir de tant umbreux nuage (2)*

10 *Quoy donc ? le plaisir, entreprenant montrer  
 Quel vouloir j'ay de voir garder les Muses  
 Entre François leur naïve douceur. *avec-que l'adieu*  
 Et le montrant si j'ay peu rencontrer *maif-mais*  
 Chemin pour y venir, que tu en uses :  
 Si non, que tu en montres un plus seur (3).*

8. éclaircir B D G esclarcir C E F.

(1) Sebillet avait alors trente-six ans.  
 (2) Le sens est peu net. Il faut sans doute comprendre : mon exposé est trop nuageux pour rendre plus clair ton regard si perçant, pour fournir des lumières nouvelles à ton intelligence perspicace.

(3) Du Bellay critique (*Def. et Illust.*, II, 9, p. 288-289) la coupe de ce vers, qui n'est pas plus satisfaisante que celle du précédent. Mais, comme le remarque le *Quintil*, l'auteur de l'*Oline* était tombé lui-même plus d'une fois dans le même défaut.

A la suite de ce sonnet, figure une *Table des Dictiones et Annotations de ce livre*, qui n'est pas paginée et se trouve reportée dans les éditions suivantes à la fin du volume. A partir de l'Édit. D, elle comporte des rubriques nouvelles et suit l'ordre alphabétique plus rigoureusement. Cette *Table* est fort incomplète et les Index que nous établissons à la fin de la présente édition en rendent la reproduction absolument dépourvue d'utilité et d'intérêt. Elle est suivie, dans l'Édition A, d'un *Erratum* signalant seize fautes que nous mentionnerons, tout en les corrigeant, au fur et à mesure qu'elles se rencontreront dans le texte.